

Simona Gîrleanu
Université Lille 3 - Charles de Gaulle



Synergies Royaume-Uni et Irlande n° 3 - 2010
pp. 153-165

Résumé : *Cet article prend appui sur deux récits de voyage à Paris et à Londres au tournant des Lumières : Parallèle de Paris et de Londres de Louis Sébastien Mercier (résultat du déplacement effectué probablement au printemps 1781, selon Léon Béclard, le biographe de Mercier) et le Voyage philosophique d'Angleterre fait en 1783 et 1784, récit méconnu de De La Coste, paru à Londres, en 1786. Afin d'éclaircir les enjeux de la description urbaine dans ces écrits, nous convoquons, dans un premier temps, le discours de l'architecte et théoricien de la ville Pierre Patte et, dans un deuxième temps, le discours de l'histoire naturelle et, en particulier, l'article « Description » de l'Encyclopédie. Cette confrontation des textes nous permet de mettre en évidence des rapprochements formels entre les écrits de Mercier et de Patte, ainsi que de déceler une tension entre description et définition sous la plume de De La Coste. À l'arrière-plan des représentations urbaines dans ces deux récits de voyage émerge un modèle commun.*

Mots-clés : *Récit de voyage, cité idéale, uchronie, description, définition.*

Summary: *This article is based on two travel accounts to Paris and London at the turn of the 18th century: Parallèle de Paris et de Londres by Louis Sébastien Mercier (resulting from Mercier's trip probably made during the spring of 1781, according to Léon Béclard, Mercier's biographer) and the Voyage philosophique d'Angleterre fait en 1783 et 1784, an underrated travel account by De La Coste, published in London in 1786. In order to shed light on the mechanisms of urban description in these texts, we first consider the works of the architect Pierre Patte, then the discourse of natural history and, in particular, the entry Description in Diderot's Encyclopaedia. Not only does this confrontation of texts emphasise the convergence points between Mercier's and Patte's works, but it also reveals the tension between description and definition in De La Coste's Voyage. A distinct pattern begins to emerge in the background of the urban representations in these two travel accounts.*

Keywords: *travel account, ideal city, uchronia, description, definition.*

Vers la fin du XVIII^e siècle, des mutations importantes se produisent dans la manière de comprendre, d'analyser et de représenter le phénomène urbain. Pour voir ce changement à l'œuvre, Paris et Londres offrent des sites privilégiés d'observation des conséquences de ce nouveau regard porté sur la ville. Notre

parallèle de Paris et de Londres se propose de dépasser la rivalité évidente entre les deux grandes capitales et veut mettre en avant la dimension paradigmatique de cette étude de cas.

Étonnamment, la relation Paris-Londres au XVIII^e siècle a fait l'objet de peu d'études littéraires comparées jusqu'à présent¹. Notre article, qui vise donc à combler cette lacune, prend appui sur deux récits de voyage à Paris et à Londres au tournant des Lumières : *Parallèle de Paris et de Londres* de Louis Sébastien Mercier (résultat du déplacement effectué probablement au printemps 1781, selon Léon Béclard, le biographe de Mercier) et le *Voyage philosophique d'Angleterre fait en 1783 et 1784*, récit méconnu de De La Coste, paru à Londres, en 1786². Nous savons, avec Lorenza Mondada, que la description urbaine dans le récit de voyage se situe au croisement des discours (Mondada, 2000 : 163). Mais il y a plus. Par son caractère hybride, poreux, le récit de voyage devient à la fin des Lumières la caisse de résonance de tous les changements dans la représentation de la ville. Il absorbe et donne à voir ces nouvelles façons de représenter l'urbain.

Pour éclaircir les enjeux de la description urbaine chez Mercier et De la Coste, nous convoquerons donc, dans un premier temps, le discours de l'architecte et théoricien de la ville Pierre Patte³ et, dans un deuxième temps, le discours de l'histoire naturelle et, en particulier, l'article « Description » de *l'Encyclopédie*. Cette confrontation des textes nous permettra de mettre en évidence des rapprochements formels entre les écrits de Mercier et de Patte, ainsi que de déceler une tension entre description et définition sous la plume de De La Coste. En effet, conscient de sa tâche pédagogique, De La Coste évite les emplacements géographiques dans ses évocations de Londres et crée des descriptions à caractère général qui rappellent des définitions. Subrepticement, on passe du « singulier », de l'« accidentel » à « l'essence » de la ville décrite (L'Abbé Mallet, 1754 : 878-879).

À l'arrière-plan des représentations urbaines dans ces deux récits de voyage émergera un modèle commun.

Des embellissements de Paris : Louis Sébastien Mercier et Pierre Patte

En parlant de l'emplacement d'une ville, Pierre Patte explique au début de ses *Mémoires sur les objets les plus importants de l'architecture* qu'il serait souhaitable :

qu'on pût lui donner à l'extérieur la figure à peu près, soit d'un hexagone, soit d'un octogone, afin que ses différents quartiers fussent plus ramassés, se communiquassent mieux, qu'il y eût moins loin d'une extrémité à l'autre, et que la police pût s'exercer plus facilement. On l'environnerait, dans son pourtour, de quatre rangées d'arbres ; savoir, d'une grande allée pour les voitures, et de deux contre-allées pour servir de promenades.

Au-delà de ces rangées d'arbres, on construirait les fauxbourgs, où seraient rejetés tous les métiers grossiers, et les arts qui produisent beaucoup d'odeurs et de bruits, telles que les tanneries, les triperies, les maréchaux, les taillandiers, [...].

Un canal de vingt-cinq pieds de largeur au moins environnerait les fauxbourgs, et communiquerait avec le fleuve qui traverserait la ville, tant à son entrée qu'à sa sortie. Par cette disposition l'air se trouverait évidemment renouvelé sans cesse dans le pourtour et dans le centre. [...]

Au-delà des fauxbourgs seraient placés dans des lieux élevés et bien aérés, les cimetières et les hôpitaux ; car la corruption qui sort de ces endroits, infecte l'air et les eaux. [...]

Ces fauxbourgs traversés par des routes, aboutiraient de toutes parts à la ville, dont les portes s'annonceraient par de magnifiques arcs-de-triomphe, élevés en l'honneur de ceux qui auraient bien mérités de l'État, ou qui l'auraient glorieusement gouverné. Placés aux entrées d'une ville, ces monuments frapperaient les Etrangers, et contribueraient à leur donner une grande idée de la nation, en leur retraçant sa gloire. Après ces arcs-de-triomphe, il faudrait que l'on trouvât une place demi-octogone ou demi-circulaire, percée de rues qui y aboutiraient de tous côtés, et qui seraient terminées par des objets intéressants, tels que des fontaines, des aiguilles, des statues pédestres ou équestres, et des bâtiments publics (Patte, 1769 : 8-10).

Cette longue description qui ouvre les *Mémoires* contient *in nuce* toutes les préoccupations urbanistiques majeures de Patte. Mais ce qui frappe le lecteur, c'est l'utilisation systématique du subjonctif et du conditionnel présent. Cette modalité particulière relève de l'espace *boulestin* (selon la terminologie de Greimas) où se manifestent les désirs et les vœux. Dans ce discours de Patte se superposent plusieurs traditions de la représentation urbaine. Patte construit sa ville de l'extérieur à l'intérieur. Sur la figure de la cité idéale (la ville doit avoir la forme parfaite d'un hexagone ou d'un octogone⁴) se greffe ce qu'on a appelé le discours hygiéniste des Lumières (la ceinture complexe de la ville : 1. la partie verte, 2. la partie dédiée à la circulation des voitures et des habitants ; 3. une partie dédiée aux métiers sales, entourée d'un canal pour le renouvellement de l'air ; 4. ensuite, les cimetières et les hôpitaux, car la cité idéale a tendance à expulser toute trace de maladie et de mort). Ce n'est qu'après que la description de la ville proprement dite peut commencer. La préoccupation majeure pour la circulation s'associe à la représentation plus classique des « monuments destinés à manifester la puissance royale » (Vidler, 1995 : 224), doublée « des caractéristiques de la ville baroque » (Picon, 1988 : 179), telles les perspectives qui aboutissent à des « objets intéressants ».

Au XVIII^e siècle, la santé et le bien-être physique du corps social deviennent un des objectifs du pouvoir politique à Paris (Lepetit, 1999 : 361). Au centre des activités de la police se situe la vérification du respect des règles générales d'hygiène, telles la qualité des denrées, l'approvisionnement en eau, la propreté des rues.

L'ensemble de ces mesures urbanistiques acquiert une nouvelle cohérence et s'inscrit dans une préoccupation générale d'*embellissement* de la ville qu'on se propose d'arracher aux ténèbres baroques : « plus avance le siècle, plus les projets d'embellissements fleurissent » (Picon, Robert, 1999 : 127). Concept fondamental de l'urbanisme des Lumières, l'*embellissement* renvoie à une double préoccupation : esthétique et utilitaire, et vise à améliorer des portions de réel en intervenant aux endroits qu'il y a urgence à réformer (Picon, Robert, 1999 : 130).

La circulation devient le mot clé pour la nouvelle génération d'urbanistes qui commence avec Pierre Patte. La ville doit être remodelée afin de dégager un réseau cohérent de voies qui ne mènent plus d'un monument à l'autre, mais qui favorisent la circulation (des hommes, des véhicules, de l'air, de la lumière) selon des principes rousseauistes et physiocratiques.

Comparons maintenant la citation de Pierre Patte à cet extrait de Louis Sébastien Mercier :

Ch. 22 Défauts principales de Paris aisées à réformer tout de suite
Des trottoirs aussi, pour les gens de pied, qui cerclent tout le tour de la ville, larges et élevés, bien entretenus et balayés tous les jours.
Tous les ponts dégagés de maisons dessus et de moulins entre les arches. Etablir des moulins dans des lieux qui ne gênent point la rivière et que la navigation puisse être libre pour les grands et petits bateaux allant remontant et descendant.
Que de distance en distance il y ait un établissement de bateliers, de plongeurs, toujours prêts à secourir les accidents. La Samaritaine et la pompe jetés en bas, et remplacés par des réservoirs et des pompes à feu ailleurs, qui n'obstruent point la rivière.[...]
Couper une large rue depuis la rue de Tournon, la plus droite possible avec la rue Dauphine à travers les vieilles maisons et ancienne Comédie [...].
Élargir le bas de la rue Montmartre. Jeter le grand Châtelet bas ; découvrir tout ce qui masque le Palais, du côté du Pont au Change et de la rue de la Barillerie. [...]
Élargir la rue St Denis depuis le Pont au Change jusqu'aux boulevards. [...]
Une compagnie d'architectes entrepreneurs et des actionnaires, peuvent réparer tout cela en moins de quatre ans ; et cela ferait la fortune de la ville, par le concours de riches étrangers qui se plaindraient à y venir et à y rester (Mercier, 1781 ? ; 1982 : 98-99).

Mercier évoque les mêmes problèmes d'urbanisme et fait preuve de la même volonté de réforme que Pierre Patte. Surtout, la modalité particulière qui relève de l'espace boulestin est à nouveau présente, à cette différence près que le subjonctif est utilisé aux côtés d'un temps impersonnel. L'infinitif a ici la même valeur de souhait que le subjonctif. L'utilisation de l'infinitif peut aussi s'expliquer par le fait que le texte n'est pas achevé, Mercier prend plutôt des notes pour un parallèle qui ne paraîtra jamais de sa vie⁵.

Il est évident que ces deux discours participent d'une même philosophie d'embellissement de la ville. Mais ce qui est plus frappant encore, c'est que Mercier et Patte structurent leurs textes de façon similaire. Car l'écrivain et l'architecte utilisent le même moule textuel.

Pour comprendre pleinement les rapports qui se tissent entre les deux textes, il est indispensable d'en convoquer un troisième : *L'An 2440. Rêve s'il en fut jamais* de Louis Sébastien Mercier, que la critique a souvent appelé la première⁶ grande utopie projetée dans l'avenir (Hudde, 1978 : 250). Publié en 1770 sans nom d'auteur, *L'An 2440* est un témoignage sur la fin des Lumières. Sitôt parue, l'ouvrage est interdit. Pour désigner cette nouvelle forme d'utopie, Raymond Trousson propose le terme d'*uchronie*⁷ que nous utiliserons dorénavant. La découverte de cette nouvelle dimension du récit utopique qui est le temps entraîne un renouvellement radical du genre. Aussi le phénomène utopique gagne-t-il en ampleur et en richesse en dehors du paradigme spatial.

Le mécanisme de l'uchronie diffère sur quelques points importants de celui du récit utopique classique : « le caractère d'anticipation ajoute à l'utopie des nuances nouvelles » (Cioranescu, 1972 : 196). Selon la définition de l'utopie de Françoise Choay, sur le plan formel, la structure du récit utopique suppose la co-présence des descriptions concernant la société historique critiquée et la société idéale imaginaire. Sur le plan du contenu, la description de la société idéale est engendrée, point par point, par la critique de la société historique (Choay, Merlin, 1988 : 697). Cela est particulièrement vrai dans le cas de l'uchronie de L. S. Mercier. Aussi, Alexandre Cioranescu remarque qu' :

Il ne s'agit plus d'une démonstration, mais d'un projet. La nouvelle catégorie de la notation utopique l'a transformée automatiquement en *programme* ; et la vue d'ensemble mettant en valeur la notion de progrès, chaque détail et chaque changement s'entendent facilement comme des améliorations souhaitables et comme des pas en avant (Cioranescu, 1972 : 196, souligné par nous).

En ce qui concerne le fonctionnement de l'uchronie, Hinrich Hudde précise qu'en raison du fait que « l'utopie projetée dans le temps présente l'état futur d'un monde réel, elle se situe de préférence dans le pays même de l'auteur (Paris pour L.S. Mercier) » (Hudde, 1978 : 251). Aussi l'uchronie favorise-t-elle ce renvoi permanent à la réalité. Dans *L'An 2440*, il y a tout un programme réaliste, immédiat, que l'auteur propose et fait fonctionner à distance. *L'An 2440* apparaît ainsi comme « la somme programmatique des idéaux des Lumières » (Vidler, 1995 : 223) et son auteur « celui qui a le plus complètement synthétisé les différents projets avancés par les hommes de lettres et les architectes au cours des trente années qui précèdent la Révolution » (Vidler, 1995 : 224).

Au début du récit, nous avons un aperçu panoramique de la ville dans laquelle se réveille le narrateur après plusieurs siècles de sommeil⁸ :

Tout était changé. Tous ces quartiers qui m'étaient si connus, se présentaient à moi sous une forme différente et *récemment* embellie. Je me perdais dans de grandes et belles rues proprement alignées. J'entrais dans des carrefours spacieux où régnait un si bon ordre que je n'y apercevais pas le plus léger embarras. Je n'entendais aucun de ces cris confusément bizarres qui déchiraient jadis mon oreille. Je ne rencontrais point de voitures prêtes à m'écraser. [...] La ville avait un air animé, mais sans trouble et sans confusion (Mercier, 1770 : 90, souligné par nous).

Le texte est parsemé des marques de l'évolution. Le monde en uchronie relève de l'ordre du variable, du perfectible. Grâce à l'uchronie, la cité idéale se transforme en ce qu'on pourrait appeler une « ville optimale »⁹.

Dans *Mercier urbaniste : l'utopie du réel*, Anthony Vidler considère que *L'An 2440* et les deux autres évocations monumentales de Paris, *Tableau de Paris* et *Le Nouveau Paris*, participent d'un même programme qui a aidé à transformer la perception de l'identité spatiale de la ville moderne. Selon Anthony Vidler, Mercier, qui a un sens aigu de l'espace public tant bourgeois que populaire, arrive à : « projeter l'utopie au cœur même du réel, et non pas au-dessus ou au-delà. [...] [Dans *Tableau de Paris* et *Le Nouveau Paris*], l'utopie est toujours présente, non pas simplement envisagée sous l'angle pratique, mais réécrite logiquement

et stratégiquement comme une utopie *dans le réel* » (Vidler, 1995 : 233-234, souligné par l'auteur).

Entre la date de parution de l'uchronie et des deux tableaux de la ville réelle (avant et après la Révolution), Mercier voyage en Angleterre (1781) et prend des notes pour ce parallèle jamais paru du vivant de l'auteur. Il est dès lors tentant de se demander si la comparaison tracée entre Paris et Londres ne faisait pas partie de ce projet de réécrire « l'utopie *dans le réel* ». Mais cette fois, la comparaison est de plein pied, ce n'est plus un parallèle avec une ville idéale ou une projection mentale de Paris en 2440. Il s'agit bel et bien d'une comparaison *in praesentia* des deux capitales voisines et rivales. Voilà qui explique la volonté de réforme qui se fait sentir à chaque ligne de ce parallèle¹⁰.

Le lien entre les écrits de Mercier et les traités de Patte est très fort, comme l'explique Anthony Vidler : « si toutes les améliorations proposées par Mercier étaient représentées sur une carte, on aboutirait probablement à quelque chose ressemblant d'assez près au Paris gravé par l'architecte Pierre Patte dans un plan composite publié en 1765¹¹ » (Vidler, 1995 : 230). Mais, ce qu'il faudrait ajouter, c'est que les œuvres de Mercier et de Patte se rejoignent également sur le plan formel, grâce au modèle uchronique latent.

Dans *La règle et le modèle*, François Choay qualifie les *Mémoires* de « traité en éclats » (Choay, 1980 : 267). En plus, par rapport au traité instaurateur¹² d'Alberti, *De re aedificatoria* (1452), l'historienne montre dans le cas de Patte, la « déconstruction de la figure du traité » (Choay, 1980 : p. 267). Il faut suivre Antoine Picon pour en comprendre la raison : dans les *Mémoires* « il ne s'agit plus de transformer seulement Paris, mais aussi de définir les caractéristiques de la ville idéale, ville conçue en accord avec les préceptes de la raison » (Picon, 1988 : 179). Chez Patte, comme chez Mercier, la description de la ville idéale est construite, point par point, en opposition avec la situation des villes à la fin du XVIII^e siècle. Mais en bon architecte des Lumières, la ville idéale se situe dans l'avenir, elle est le résultat du progrès engendré par la réforme éclairée : « le rêve urbaniste n'est pas projeté seulement sur l'espace mais aussi dans le temps - Paris autre est celui qui sera réalisé dans l'avenir » (Baczko, 1978 : 317).

Voilà qui explique la prédominance du conditionnel présent et du subjonctif, d'une part, et le rejet du présent de l'indicatif, de l'autre. Le récit de Patte oscille en permanence entre l'utopie et la réforme (l'architecte s'oppose catégoriquement au désir de faire table rase de l'ancienne ville (Patte, 1769 : 65)). Il est à la recherche « d'une voie moyenne fondée sur la reconstruction sur place » (Picon, 1988 : 186). C'est précisément cela qui affaiblit son pouvoir instaurateur.

Paradoxalement, l'utopie et l'uchronie se rejoignent donc sous la plume de l'architecte, d'où cette impression de dispersion, de déconstruction, mise en évidence par François Choay. Ni Amaurote, ni Paris en 2440, la ville de Patte qu'il désigne à chaque fois par « notre nouvelle ville » ne sont déchirées entre *l'espace modèle* (les traits spatiaux délocalisés et reproductibles de l'espace idéal (Choay, 1980 : 165)) et *l'espace portrait* (les particularités de l'espace, ce qui fait son individualité (Choay, 1980 : 165)).

Par-delà le côté formel du texte, pour un historien de l'architecture, la ville de Patte se révèle artificielle, improductive : « ce sont les chiffres et le défaut d'appareil statistique qui condamnent en définitive le plus sûrement la doctrine de Patte (Picon, 1988 : 193).

Il n'en demeure pas moins que la réforme, l'esprit même de l'uchronie, appose sa signature sur les écrits de Mercier et de Patte, et pointe vers ce rêve qui hante les évocations de la ville à la fin des Lumières : la cité idéale.

La représentation de Londres : description et définition

A la différence de Mercier et de Patte, le récit de De La Coste n'a rien d'un récit uchronique. Le voyageur prend même soin de justifier son choix de ne pas faire des descriptions exhaustives de Londres « à la Mercier » en définissant son propre récit contre ce type d'écriture qui se développe à l'époque¹³.

Le *Voyage philosophique d'Angleterre fait en 1783 et 1784*, paru en 1786, est divisé en deux tomes et se présente sous la forme de dix-neuf lettres envoyées par De La Coste à son épouse et à son fils, Jules. Sa plume, quoique hésitante par endroits, arrive à dresser des tableaux surprenants de Londres en accord avec les mouvements de l'âme.

Le terme *philosophique* en étonnera peut-être plus d'un. C'est l'éditeur qui choisit de l'ajouter au titre car il le juge approprié au « genre d'observations et [à] l'esprit de l'observateur » (De La Coste, 1786, t. I : IX). A la lecture de ces lettres, un portrait apparaît. Plusieurs attributs pourraient caractériser leur auteur : instruit, attentif, « volontaire » (De La Coste, 1786, t. II : 41). Son regard se dirige la plupart du temps vers la ville et ses habitants. C'est précisément l'évocation de l'espace urbain qui a attiré notre attention, car à mesure que le récit avance, De La Coste élabore une technique propre de la description qui plonge ses racines dans plusieurs traditions : celles de l'histoire naturelle, du sensualisme, et de l'évocation sentimentale, dans la lignée de Sterne.

Le choix de faire une étude de cas sur un récit moins connu dévoile un parti pris méthodologique. C'est dans le caractère mineur, hybride, que réside, paradoxalement, l'intérêt de ce texte. Le récit s'inscrit dans la tradition humaniste du Grand Tour (il y a une évidente volonté pédagogique), mais en même temps, il est doublé d'un voyage de « découverte de l'intérieur » (Chartier, 1984 : 218). L'observation savante se mêle à l'observation sentimentale et débouche sur des remarques philosophiques.

A l'instar du récit de Mercier, la figure de la cité idéale transparaît à travers les descriptions de Londres. Parfois, elle est inscrite en négatif¹⁴. L'espace londonien est souvent opaque, comme le remarque De La Coste. Le voyageur a consulté des plans de Londres et s'est imaginé les différentes vues offertes par la ville. Pourtant, le coup-d'œil magnifique auquel il s'attendait n'existe point :

Je savais, *par différents plans de Londres*, que les deux quartiers principaux, Westminster et la Cité, qui s'étendent sur la rive gauche de la Tamise, dans un espace

de huit milles, décrivait une ligne courbe, et apercevant le pont de Westminster, je me préparais à soutenir l'effet d'une vue qui, sous cette donnée, devait offrir un tableau unique. Quelle fut ma surprise de me trouver enfermé entre deux parapets de six pieds d'élévation ! [...] je fis arrêter ma voiture et m'élançai avec indignation sur l'un des trottoirs, pour jouir, du moins à travers les morillons, d'un spectacle à l'existence duquel je ne mettais aucun doute, dont je me faisais la plus vaste idée (De La Coste, 1786, t. I : 20-21 souligné par nous).

A part le modèle de la cité idéale, ce qui attire l'attention dans le récit de De La Coste est le fonctionnement de la description urbaine, plus précisément, la contamination des évocations de Londres par la description d'histoire naturelle. Comme le remarque Marie-Noëlle Bourguet, vers la fin des Lumières, la simple curiosité tourne à l'enquête scientifique, la démarche se systématisé. On retrouve donc les mêmes mouvements épistémologiques dans les voyages lointains et les voyages du Grand Tour : « au catalogue de singularités éparses s'est substituée une approche globale, compréhensive, articulée à la géographie. L'espace, considéré sous tous ses aspects, est devenu le véritable objet d'étude : universel, valable pour la France, comme pour l'Égypte, l'Amérique ou Tahiti [...] » (Bourguet, 1997 : 1093).

Chez De La Coste, les descriptions localisables sur la carte sont très rares et elles apparaissent surtout au début de sa correspondance. Après avoir décrit quelques rues précises (la rue du Pont, la rue du Parlement) pour situer la scène d'entrée dans la ville, il se lasse aussitôt de ce type d'évocation et construit des descriptions à caractère général :

L'aspect des rues à Londres offre à l'étranger, surpris, tout ce qu'une sage police a pu réunir : une largeur qui donne un libre cours à l'air, des trottoirs qui assurent la vie des gens de pied, une illumination qui les rend fréquentables la nuit comme le jour, des issues multipliées pour l'eau des conduits souterrains, qui tranquillisent le citoyen sur le danger des incendies [...] : tel est au premier aperçu le tableau intérieur de Londres ; et pour peu qu'on descende aux détails, [...] on éprouve bientôt un sentiment d'estime pour les administrateurs, et de vénération pour le gouvernement (De La Coste, 1786, t. I : 23-24).

À la manière de l'histoire naturelle, on commence par évoquer le tout et ensuite on présente les parties¹⁵. Aussi, la grande opération d'aspectualisation du thème-titre (« les rues ») sert à mettre en évidence les différentes parties (« trottoirs », « issues multipliées ») et les propriétés (« largeur », « illumination »). Comme l'ensemble des voyageurs français, De La Coste est surpris par « le caractère moderne du pays » (Broc, 1975 : 405). Les Français admirent la richesse de la capitale anglaise et ses rues larges, pavées et bordées de trottoirs dans les nouveaux quartiers. Ils apprécient également les grandes places carrées, très spacieuses et entourées de belles maisons. Cette description de Londres est en fait traversée par tous les soucis urbains de la France¹⁶. D'ailleurs, une page plus loin, De La Coste utilise même le terme d'embellissement.

Ce type de description générale renvoie, encore une fois, à la description d'histoire naturelle. Comme le remarque à juste titre Denis Reynaud, « un

des mérites de l'histoire naturelle fut de promouvoir l'objet moyen [car] la description ne s'intéresse pas à l'individu exceptionnel, mais à l'individu exemplaire » (Reynaud, 1990 : 358).

Chez De La Coste, la description libérée de la contrainte d'un emplacement précis met en avant sa dimension paradigmatique (Hamon, 1993 : 60-63) et remplit à merveille son rôle pédagogique. Derrière ces évocations se dessine la silhouette invariante de Londres. Pour citer Daubenton, « une bonne description doit établir "le caractère de l'ensemble", c'est-à-dire : "le résultat des rapports qui constituent l'essence d'un être, de manière qu'au premier coup d'œil on affirme sans savoir pourquoi, que cet être diffère de tout autre" » (Reynaud, 1990 : 358).

Au niveau linguistique, cette propension à la description exemplaire se traduit par des marques de l'itérativité qui rythment les évocations de la ville. En parlant de la salubrité des rues et de la sûreté des citoyens, De La Coste explique :

Le matin les servantes balaient le devant de leur maison ; des tombereaux, payés par les paroisses, passent et enlèvent les immondices mises en tas ; et à *midi* on n'aperçoit plus que la boue inévitable dans les habitations majeures. [...] *Le jour*, les citoyens, et sous cette dénomination sont compris les étrangers, les citoyens sont sous la garde du public, dont chacun d'eux fait partie. [...] *La nuit*, la sûreté générale et particulière est confiée à des gardes nommés Watch-Mans, placés dans une guérite à quarante ou cinquante pas les uns des autres [...] (De La Coste, 1786, t. I : 34-35, souligné par nous).

Les non-déictiques temporels « le matin », « à midi », « le jour », « la nuit », ainsi que l'utilisation du présent donnent à cette description son caractère démonstratif, exemplaire. Concernant l'emploi du présent, Louis Marin remarque d'ailleurs que l'instance descriptive s'en sert pour « s'affirme[r] présente en tous points et tous temps de l'objet qu'elle décrit » (Marin, 1994 : 209).

Une autre modalité est représentée par les adverbes à caractère itératif :

L'entrée des maisons, celle des hôtels exceptée, et ils sont en très-petit nombre, est un corridor de huit à neuf pieds de large, qui se termine *ordinairement* par une petite cour [...]. Les chassis de fenêtres à grands carreaux, sont brisés à demi-hauteur, et se lèvent à contre-poids, ainsi que les rideaux, *communément* à l'Italienne. La bouche de la cheminée, *toujours* de forme carrée, a un manteau, presque sans saillie, de marbre gris ou blanc, et dont la tablette, élevée de cinq ou six pieds, et *souvent* en bois peint de la couleur du marbre, est *toujours* garnie de quelques objets d'ornement, plus ou moins précieux (De La Coste, 1786, t. I : 68 -69, souligné par nous).

A l'aide des non-déictiques temporels, du présent de l'indicatif, ainsi que des adverbes itératifs, De La Coste fige la description de Londres et la transforme en définition.

A travers les articles de *l'Encyclopédie* consacrés à la description, nous voyons apparaître les liens forts complexes qu'elle entretient avec la définition. En outre, la description « n'est pas susceptible d'une définition autonome, [elle]

n'a d'existence que dans son rapport à la définition » (Buffat, 1989 : 114). La description est donc du côté du singulier, du particulier, de l'individuel, tandis que la définition relève du général, de l'intelligible, de l'éternel (Buffat, 1989 : 114) : « (*Belles-Lettres*) définition imparfaite et peu exacte, dans laquelle on tâche de faire connaître une chose par quelques propriétés et circonstances qui lui sont particulières, suffisantes pour en donner une idée et la faire distinguer des autres, mais qui ne développent point sa nature et son essence. Les Grammairiens se contentent des descriptions, les philosophes veulent des définitions » (L'Abbé Mallet, 1754 : 878).

En philosophe, De La Coste est par conséquent à la recherche d'une définition de Londres. Or, cette définition de la capitale anglaise participe pleinement de la figure de la cité idéale. En tant que lieu commun du récit de voyage¹⁷, la cité idéale est bâtie sur *des lieux formels*¹⁸, telles la *définition* ou la *division* qui cherchent à « essentialiser une chose (objet, phénomène, événement) » (Kibédi-Varga, 1990 : 103).

Mutatis mutandis, les représentations de Paris et de Londres dans ces deux récits de voyage pointent vers un espace virtuel, qui double les évocations de la ville réelle. D'après *l'Encyclopédie*, c'est le but même de la description : « il ne faut point [...] représenter [les objets de la nature] comme le hasard nous les offre tous les jours, mais comme on s'imagine qu'ils devraient être. Il faut jeter dans l'âme l'illusion & l'enchantement » (Jaucourt, 1754 : 879).

Notes

¹ Il convient de rappeler le projet collectif interdisciplinaire « Savoirs et capitales européennes (étude comparée Paris - Londres, XVII^e-début XIX^e siècles) », dirigé par Stéphane Van Damme (Université de Warwick), auquel nous collaborons depuis 2004.

² Le récit est réédité l'année suivante à Paris.

³ Pierre Patte (1723-1814), architecte du roi Louis XV, élève de Germain Boffrand. Pour ses contemporains, le nom de Pierre Patte évoque surtout la polémique sur la construction du Panthéon (Descat, 1997).

⁴ Sur ce point, Patte suit les principes dégagés par l'abbé Marc-Antoine Laugier dans son *Essai sur l'architecture*, 1753 (Picon, 1988 : 179).

⁵ C'est en 1982 que Bernard Cottret et Claude Bruneteau publient pour la première fois le manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, Paris.

⁶ Il faut rappeler qu'il y a eu des essais similaires auparavant. D'après Alexandre Cioranescu, le premier semble être celui de Jacques Guttin avec *Épigone. Histoire du siècle futur* (1659), (Cioranescu, 1974).

⁷ Bien que le mot ait été adopté, son emploi est contestable, comme le remarque Hinrich Hudde (1978 : 255). *Uchronie* signifie *non-temps* alors qu'il s'agit, au contraire, d'un temps futur. En fait, c'est Charles Renouvier qui semble avoir inventé le terme avec son *Uchronie* (1876) dans laquelle il décrit l'histoire telle qu'elle pourrait avoir été et non pas telle qu'elle pourra être.

⁸ B. Baczkowski utilise le syntagme de *temps creux* pour désigner les 700 ans que l'auteur a passé à dormir. Il est l'équivalent de *l'espace creux* présent dans les voyages imaginaires (Baczkowski, 1978 : 166).

⁹ Terme emprunté à la nouvelle économie urbaine, mais qui n'est pas utilisé dans le sens de cette approche (Bailly, Baumont, Huriot, Salles, 1995 : 76).

¹⁰ Comme le remarquent Bernard Cottret et Claude Bruneteau dans l'introduction, « l'aspiration au changement [...] semble être la leçon qui se dégage du *Parallèle* » (Cottret, Bruneteau, 1982 :

43). Si Mercier dépeint l'Angleterre sous un jour favorable, et en particulier l'urbanisme londonien, c'est pour réformer la France et sa capitale. A ce propos, il suffit de reprendre la conclusion du *Parallèle* : « Il se trouvera peut-être nombre de petits esprits, sots ou fanatiques, qui s'écrieront, que celui qui traite ainsi ces articles de comparaison, donnant presque toujours l'avantage à Londres et à l'Angleterre, est un mauvais François ? Un raisonnement pareil est naturel à un esprit borné et entiché. Ceux qui ont voyagé et sont instruits, verrons un désir d'avertir patriotiquement la nation des avantages qu'elle peut retirer par cette comparaison, qui prouve que les améliorations ne sont pas impossibles ; puisqu'ils sont établis depuis peu dans une ville voisine, rivale, mais libre » (Mercier, 1982 : 182).

¹¹ Le plan auquel se réfère A. Vidler apparaît dans les *Monuments élevés à la gloire de Louis XV*, œuvre insolite de Patte, qui précède de quatre ans la publication des *Mémoires*.

¹² Françoise Choay appelle *instaurateurs* « [l]es écrits qui se donnent pour objectif explicite la constitution d'un appareil conceptuel autonome permettant de réaliser des espaces neufs et non avenus » (Choay, 1980 : 20).

¹³ « Si je voyageois pour rassembler les matériaux d'un livre ; si j'écrivois pour la presse, oh ! sans contredit, je serois plus attentif à saisir les vices, et sur-tout les ridicules ; j'étudierois la manière de M. Mercier, comme Sterne se nourrit long-temps de Rabelais ; et quoiqu'il n'y ait à Londres ni racoleurs, ni porteurs d'eau, ni L...de P..., je ferois de cette ville un tableau qui pourroit bien, aussi, aller jusqu'au huitième volume [...]. Mais c'est pour moi que je voyage ; mais c'est pour vous que je mets mes observations sur le papier ; et ayant le choix de la place, dans le cercle des élèves, qui, le crayon à la main, entourent le modèle ; c'est, autant que je le peux, du point sur lequel réfléchissent les rayons du plus beau développement, que j'observe, non en réformateur, non en aristarque, mais en amateur de la bonne nature, les contours heureux, les belles proportions, et l'ensemble de l'être que j'étudie avec l'intérêt de l'analogie » (De La Coste, 1786, t. I : 101-103).

¹⁴ Parmi quelques traits de la cité maudite, antithèse de la ville idéale, citons un espace *opaque et fragmenté*, une *forme irrégulière* (absence du cercle et du carré), l'*absence de système* (l'urbanisme est absent, ce qu'illustrent par exemple des rues tortueuses), la *différence* et non pas l'uniformité, l'*insalubrité*, le *monde à l'envers* (motif commun à l'utopie et à l'anti-utopie).

¹⁵ « Dans la description d'un animal, on ne peut se dispenser de suivre l'ordre naturel, qui est de commencer par exprimer la figure totale de l'animal avant que de détailler les parties de son corps [...]. Car] au premier coup d'œil que nous jetons sur une chose, nous en apercevons l'ensemble et la totalité avant que d'en distinguer les parties ». Buffon et Daubenton (Reynaud, 1990 : 364).

¹⁶ Pour saisir l'enjeu de cette description des rues londoniennes, il suffit de rappeler le fameux projet de Patte dans ses *Mémoires*, à savoir la coupe transversale d'une rue idéale conçue selon tous les préceptes de l'urbanisme des Lumières. Il prévoit « des trottoirs, des égouts, un système d'arrivée et d'écoulement des eaux, l'éclairage, la protection contre l'incendie et la circulation des véhicules » (Vidler, 1995 : 231). Cette rue idéale représente *in nuce* tout ce dont rêvent les philosophes des Lumières.

¹⁷ Pour plus de détails, voir notre article 'La Cité idéale dans les récits de voyage à Paris et à Londres (1750-1810)', à paraître dans *Les Cahiers du XIXe siècle*, Montréal, avril 2009.

¹⁸ A. Kibédi-Varga distingue six catégories de *lieux communs* : *lieux implicites* (le possible / impossible ; existant / non existant ; plus / moins), *lieux formels* (la définition, la division, la cause et l'effet, la comparaison et le contraire), *lieux communs explicites* présentés soit de manière directe, comme des *sentences* ou des *maximes* ; soit de manière imagée, grâce à des *exemples* et des *autorités*), *lieux configurationnels* (« des unités complexes qui embrassent un fragment important d'un texte ou qui forment même la structure pragmatique d'un texte entier » ; ils se divisent en : « configurations qui concernent la nature extérieure [et] le comportement humain ») (Kibédi-Varga, 1990 : 101 - 112).

Bibliographie

Corpus

Mercier, L.-S. (1770 ; 1971) *L'An 2440. Rêve s'il en fut jamais*. Bordeaux : Ducros.

Mercier, L.-S. (1781 ? ; 1982) *Parallèle de Paris et de Londres*. Paris : Didier Érudition.

Patte, Pierre (1769) *Mémoires sur les objets les plus importants de l'architecture*. Paris : Rozet.

De La Coste (1786) *Voyage philosophique d'Angleterre fait en 1783 et 1784*. Londres, 2 tomes.

Études et articles

Baczko, B. (1978) *Lumières de l'utopie*. Paris : Payot.

Bailly, A., Baumont, C., Huriot, J.-M. et Sallez, A. (1995) *Représenter la ville*. Paris : Economica.

Bourguet, M.-N. (1997) « Voyage et voyageurs », in M. Delon (éd.) *Dictionnaire européen des Lumières*. Paris : PUF.

Broc, N. (1975) *La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*. Paris : Ophrys.

Buffat, M. (1989) « Sur la notion de description dans *L'Encyclopédie* », in *Rhétorique et discours critiques. Échanges entre langue et métalangues*. Paris : Presses de l'ENS.

Chartier, R. (1984) 'Les livres de voyage', in R. Chartier et H.-J. Martin (éds.), *Histoire de l'édition française. Le livre triomphant 1660-1830*. Paris : Promodis.

Choay, F. (1980) *La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*. Paris : Éditions du Seuil.

Choay, F. et Merlin, P. (1988) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : PUF.

Cioranescu, A. (1972) *L'avenir du passé. Utopie et littérature*. Paris : Gallimard.

Cioranescu, A. (1974) « *Épigone*, le premier roman de l'avenir », *Revue des sciences humaines*, n° 39 : 441-448.

Descat, S. (1997) « Pierre Patte. Théoricien de l'urbanisme », in M. le Moël, Sophie Descat (éds.) *L'urbanisme parisien au siècle des Lumières*. Paris : Délégation à Action artistique de la ville de Paris.

Hamon, P. (1993) *Du descriptif*. Paris : Hachette.

Hudde, H. (1978) « *L'An 2440* de Louis Sébastien Mercier », in M. de Gandillac, C. Piron (éds.) *Le discours utopique*. Actes de colloque de Cerisy-la-Salle, Paris : Éditions 10/18.

Kibédi-Varga, A. (1990) « Les lieux et la rhétorique classique », *Biblio 17*, n° 54 : 101-112.

Lepetit, B. (1999) « Ville », in V. Ferrone, D. Roche (éds.), *Le monde des Lumières*. Paris : Fayard.

Mallet, Abbé et de Jaucourt, Chevalier (1754) « Description », in Diderot, D'Alembert (éds.), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris : Briasson, David l'aîné, Le Breton, Durand, tome IV.

Marin, L. (1994) « La ville dans sa carte et son portrait », *De la représentation*. Paris : Seuil / Gallimard. Mondada, L. (2000) *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Paris : Economica.

Picon, A. (1988) *Architectes et ingénieurs du siècle des Lumières*. Paris : Parenthèses.

Picon, A. et Robert, J.-P. (1999) *Un Atlas parisien. Le dessus des cartes*. Paris : Picard.

Reynaud, D. (1990) « Pour une théorie de la description au XVIII^e siècle », *Dix-huitième siècle. Voyager, explorer*, n° 22 : 347-366.

Trousseau, R. (1971) « Introduction », in L. S. Mercier, *L'An 2440. Rêve s'il en fut jamais*. Bordeaux : Ducros.

Vidler, A. (1995) « Mercier urbaniste : L'Utopie du réel », in J.-C. Bonnet (éd.), *Louis Sébastien Mercier, un hérétique en littérature*. Paris : Mercure de France.